

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide amU de l'admission dans les formations de premier et second cycle adopté par la Commission de la formation et de la vie universitaire en sa séance du 5 décembre 2024,

Vu la proposition du Directeur de l'Institut Pythéas – Observatoire des sciences de l'Univers du 23 janvier 2025,

ARRETE :

Article 1

La commission pédagogique de l'**Institut Pythéas – Observatoire des sciences de l'Univers** pour l'année universitaire 2025-2026 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'Institut Pythéas – Observatoire des sciences de l'Univers en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3

La Directrice Générale des Services et le Directeur de l'Institut Pythéas – Observatoire des sciences de l'Univers sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille



Eric BERTON
04/02/2025 07:53



Président d'Aix-Marseille Université

Composante : PYTHEAS - Institut Pythéas - Observatoire des sciences de l'univers

Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Pr Raphael Gros

Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Pr Bertrand Devouard

Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue : Véronique Masotti

Professionnel extérieur à l'établissement (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) : non concerné

Composition de la commission pédagogique au 1er FEVRIER 2025

Diplômes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
Master	Biodiversité, écologie et évolution	Nicolas Kaldonski	Eric Meineri	
Master	Gestion de l'environnement	Pierre Doumenq	Laure Maillet	
Master	Risques et environnement	Claude Vella	Jean-Christophe Roditis	
Master	Sciences de l'eau	Jean-Luc Boudenne	Laurent Cavalli	
Master	Sciences de la mer	Phillipe Cuny	Cécile Militon	
Master	Sciences de la terre et des planètes, environnement	Vincent Godard (godard@cerege.fr)	Philippe Léonide (leonide@cerege.fr)	
Master	Bio-géosciences - Parcours Préparation à l'agrégation SV-STU	CF UFR Sciences		
Master	Information et médiation scientifique et technique - Parcours Information scientifique et médiation en environnement (ISME)	Rémi Chappaz	Sophie Gachet	

(*) Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint

Le 23 janvier 2024

Signature du directeur de composante

Le Directeur de l'OSU / UAR Pythéas

Jean-Luc BEUZIT

